

Les financements accordés par l'État en 2025

Pour l'hébergement et le logement

 Accès au
logement

 Amélioration
du parc

 Hébergement
et insertion

 Production
de logements
sociaux

Sommaire

Introduction	3	• Agréments de logements en PLAI adapté : crédits et nombre de logements • Une production soutenue par la transformation de bureaux en logements • Nombre de logements étudiants agréés • Le logement jeune, moteur de la production de logements foyers • Agréments de logements foyers • Crédits dédiés à l'accueil des gens du voyage
1 – Hébergement et Insertion	6	
• Répartition et évolution des crédits d'hébergement et d'insertion des personnes vulnérables (BOP 177) • Nombre de places du parc d'hébergement et d'insertion (BOP 177, 303 et 104) • Évolution du parc d'hébergement et d'insertion (BOP 177, 303 et 104) • Crédits de l'hébergement des demandeurs d'asile et réfugiés (BOP 303) • Crédits autres actions en faveur des demandeurs d'asile et réfugiés (BOP 303) • Répartition des crédits pour l'inclusion sociale et la protection des personnes (BOP 304) • Zoom sur l'accueil des Ukrainiens en 2025		
2 - Accès au logement	14	
• Inter médiation locative (Solibail) • Accompagnement vers et dans le logement (AVDL et Dalo, hors LHI) • Aides personnelles au logement • Actions de prévention des expulsions locatives • Focus : les territoires d'expérimentation du LDA		
3 - Production de logements	20	
• Logements sociaux agréés en 2025		
4 - Amélioration du parc de logements	30	• Aides à l'amélioration du parc privé en Île-de-France (Anah) • Opérations programmées portées par les collectivités territoriales • Aides à l'amélioration du parc privé et à la lutte contre l'habitat indigne • Lutte contre l'habitat indigne • Lutte contre l'habitat indigne (BOP 135) - AAP régional pour Sulhi
5 - Rénovation urbaine	37	• État d'engagement des projets du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) • Carte des quartiers d'intérêt national du NPNRU en Île-de-France • Carte des quartiers d'intérêt régional du NPNRU en Île-de-France
6 - Glossaire	41	

Engagements financiers de l'État en Île-de-France en 2025 (aides directes)

117 728* places d'hébergement	29 885 nouveaux logements sociaux agréés en offre nouvelle et reconstitution Anru	Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables 1 258 M€ + BOP 177 (budget d'orientation provisoire)	Immigration et asile 203 M€ + BOP 303	Mission intégration des réfugiés franciliens – GIP HIS 816 000 € + BOP 104
8 940 diagnostics effectués en 2025 dont 6 512 prescrivant un accompagnement vers et dans le logement	61 956 logements aidés dans le parc privé (Anah yc MPR)	Inclusion sociale et protection des personnes 18 M€ + BOP 304	Fonds national d'accompagnement vers et dans le logement (FNAVDL) 20 M€ +	Urbanisme (FNAP, rénovation énergétique) 301 M€ + BOP 135
*hors logement adapté (IML et pensions de famille), hors places exceptionnelles mobilisées pour l'Ukraine		Aides de l'Anah (yc MPR) 830 M€ +	Engagements contractualisés Anru (NPNRU) 715 M€ =	Effort global de l'État (hors APL, aides fiscales et bonifications de prêts) 3 345,816 M€

Descriptif des BOP 135, 177 et 303

Le BOP 135 : ce BOP finance notamment les aides à la pierre, qui comprennent les fonds de concours du FNAP (fonds national des aides à la pierre). Ces crédits sont complétés par des aides fiscales (TVA à taux réduit, exonération de TFPB).

Le BOP 177 : ce programme porte la politique d'hébergement et d'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées. Il se compose de trois actions :

- prévention de l'exclusion ;
- hébergement et logement adapté ;
- conduite et animation des politiques de l'hébergement et de l'inclusion sociale.

Le BOP 303 : ce programme regroupe les moyens relatifs à l'entrée, à la circulation, au séjour et au travail des étrangers, à l'éloignement des personnes en situation irrégulière et à l'exercice du droit d'asile. Les mesures gérées par la Drihl sont les suivantes : garantie de l'exercice du droit d'asile et lutte contre l'immigration irrégulière pour les dispositifs d'actions sanitaires en centre de rétention administrative. Le financement des dispositifs d'hébergement des réfugiés et BPI (bénéficiaires de la protection internationale) est réalisé sur le BOP 303 depuis 2024.

Descriptif des BOP 104 et 304

Le BOP 304 : ce programme regroupe les moyens de l'État relatifs à la prime d'activité ainsi que d'autres dispositifs concourant à l'inclusion sociale et la protection des personnes. Les mesures gérées par la Drihl concernent :

- la politique d'accès aux biens essentiels avec la lutte contre la précarité alimentaire et la lutte contre la précarité menstruelle ;
- la politique d'accès aux droits avec la domiciliation administrative pour les personnes sans domicile stable.

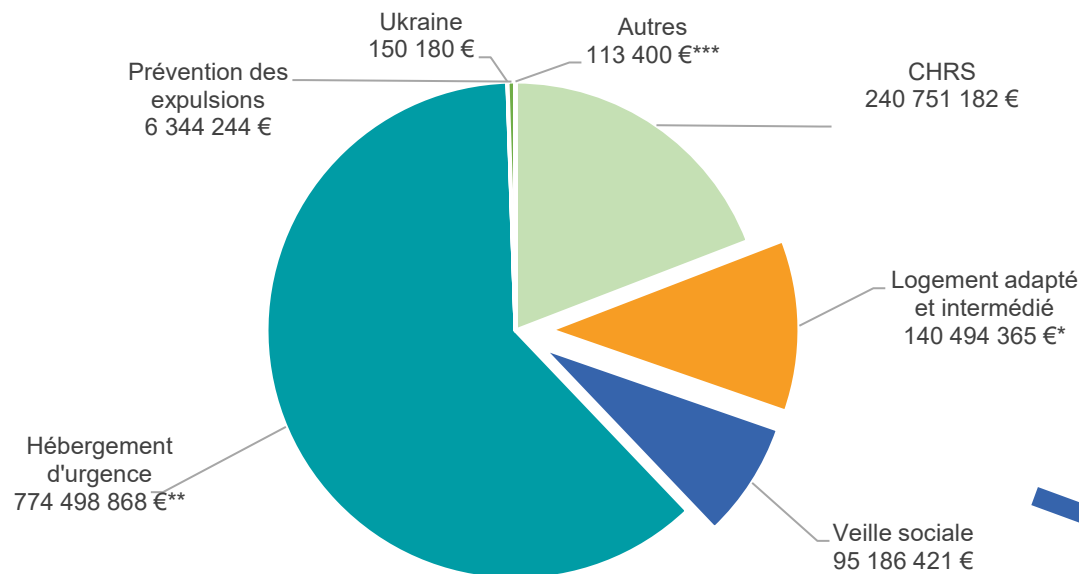
Le BOP 104 : ce programme regroupe les crédits d'intervention consacrés à l'intégration des étrangers et des réfugiés. La Drihl est concernée uniquement par l'action « accompagnement des réfugiés » pour soutenir l'une des actions portées par le GIP HIS.

Hébergement et insertion

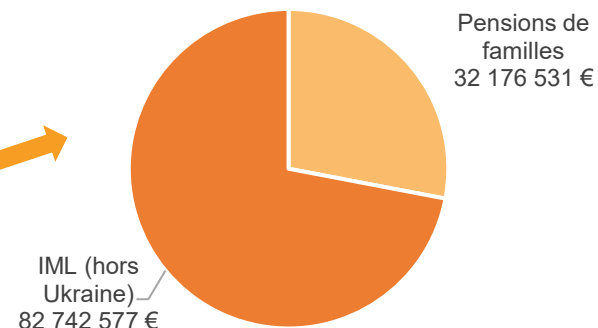


Répartition et évolution des crédits d'hébergement et d'insertion des personnes vulnérables (BOP 177)

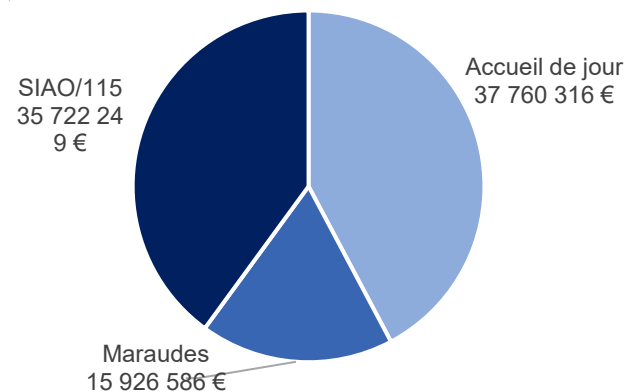
Crédits de paiement engagés par type d'action



Détail logement adapté et intermédiaire



Veille sociale



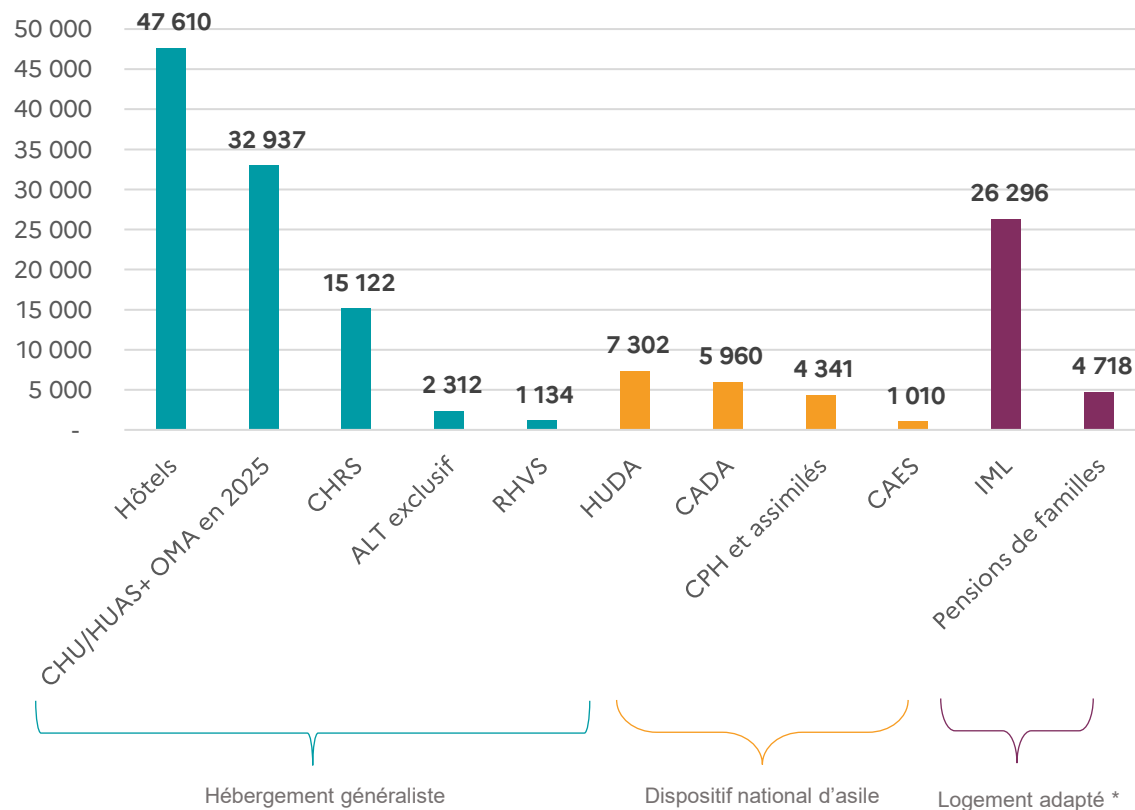
*IML, pensions de famille, AGLS (aide à la gestion locative sociale), Un chez soi d'abord, accompagnement social lié au logement adapté, autres logements adaptés.

** y compris l'aide au logement temporaire (ALT 1) logement pour des durées de séjour limitées, des personnes défavorisées en situation d'urgence

***y compris bidonvilles, territoires de mise en œuvre accélérée du logement d'abord

	2022	2023	2024	2025
Crédits de paiement du BOP 177	1 202 167 190	1 251 692 457	1 281 549 675	1 257 538 659

Nombre de places du parc d'hébergement et d'insertion (BOP 177, 303, 104)



- 117 728 places d'hébergement
- 31 014 places en logements adaptés

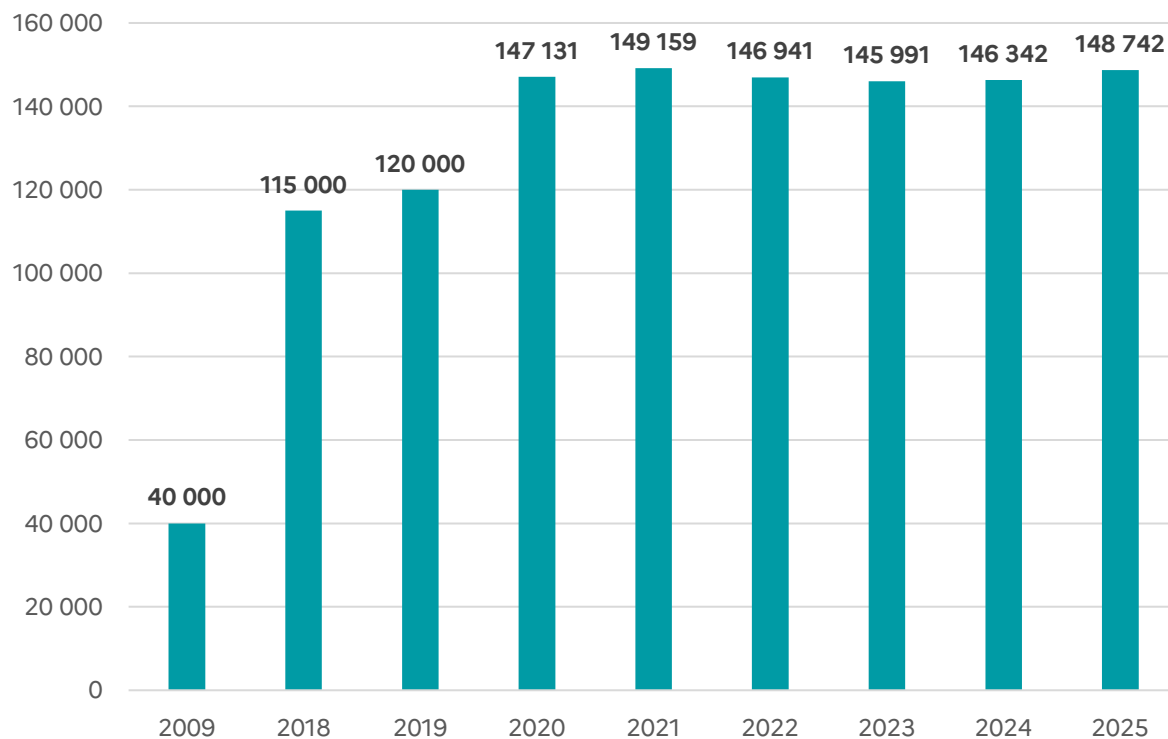
CHU : centre d'hébergement d'urgence
HUAS : hébergement d'urgence avec accompagnement social
CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale
OMA : opération de mise à l'abri
ALT : aide au logement temporaire
RHVS : résidence hôtelière à vocation sociale
HUAS : hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
CADA : centre d'accueil pour demandeurs d'asile
CPH : centre provisoire d'hébergement
CAES : centre d'accueil et d'examen des situations
IML : intermédiation locative (Solibail)

* Les résidences sociales autre que les pensions de famille ne sont pas financées par les BOP 177, 303, 104 et n'apparaissent donc pas dans le total présenté

Pour dispositif Ukraine voir le zoom Ukraine

Sources : enquête mensuelle Dihal et suivi Drihl

Évolution du parc d'hébergement et d'insertion (BOP 177, 303, 104)



De **40 000** places en 2009
à **148 742** incluant le
logement adapté.

Sources : FINESS, enquête « localisation des nuitées hôtelières », Drihl

Crédits de l'hébergement des demandeurs d'asile et réfugiés (BOP 303)

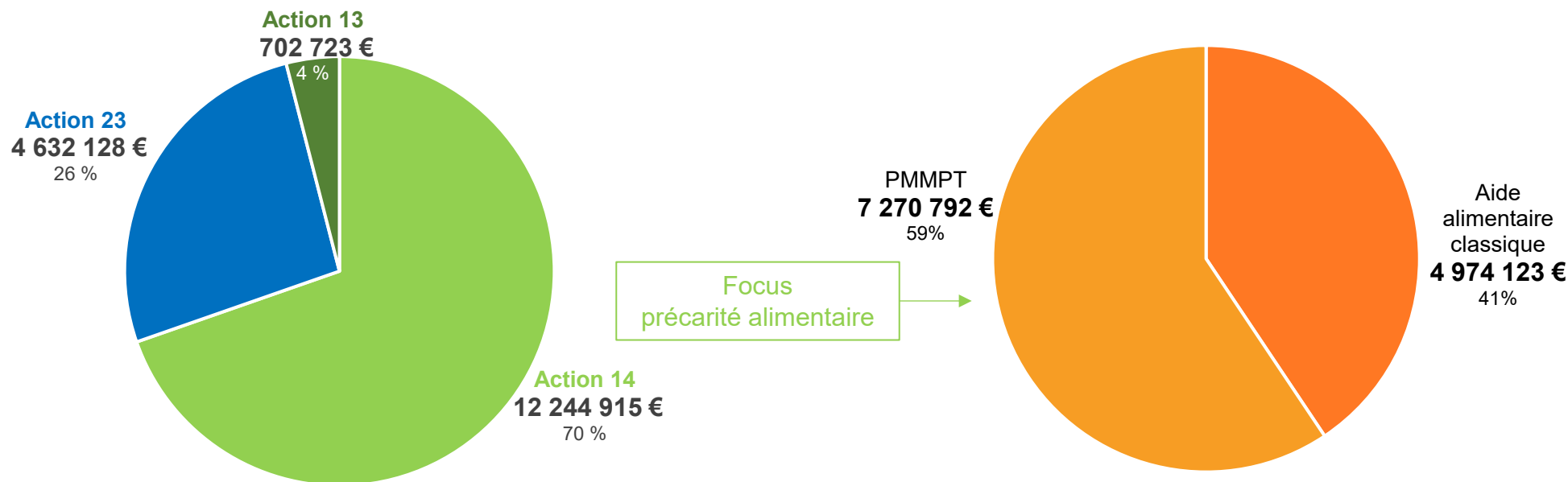
Détail du BOP 303	Crédits de paiement
Centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada)	49 141 563 €
Centre d'accueil et d'examen des situations administratives (CAES)	10 174 590 €
Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile (HUDA)	78 920 674 €
Ukraine (hébergement et accompagnement)	15 911 080 €
Centre provisoire d'hébergement (CPH) et assimilés	43 463 119 €
Sous-total Hébergement	197 611 026 €

Crédits Autres actions en faveur des demandeurs d'asile et réfugiés (BOP 303)

Détail du BOP 303	Crédits de paiement
Transports vers les SAS	459 749 €
Actions déconcentrées en faveur des demandeurs d'Asile	860 000 €
Interprétariat des demandeurs d'Asile	265 200 €
Assistance sanitaire en centre de rétention administrative (CRA)	3 882 917 €
Sous-total autres actions en faveur des demandeurs d'asile et réfugiés	5 467 866 €

Total BOP 303 DRIHL	203 078 892 €
----------------------------	----------------------

Répartition des 17,6 M€ de crédits pour l'inclusion sociale et la protection des personnes (BOP 304)



Action 13 - Action régionale au profit des femmes hébergées à l'hôtel :

- distribution de protections adaptées aux besoins et aux conditions d'hébergement
- organisation d'ateliers de sensibilisation à l'hygiène intime et à la santé menstruelle
- accompagnement, à titre expérimental, d'établissements hôteliers volontaires afin qu'ils intègrent à terme cette dimension de santé publique dans leurs pratiques.

Action 14 - Précarité alimentaire : distribution de repas et de colis pour le public précaire, notamment hébergé à l'hôtel ; soutien aux épiceries sociales ; aide au fonctionnement des opérateurs de lutte contre la précarité alimentaire etc. L'enveloppe de l'aide alimentaire classique de 3.7M€ a été abondée de plus de 4.5M € de crédits exceptionnels de renfort.

Action 23 – Domiciliation : amélioration quantitative et qualitative de l'offre et de l'activité proposées par les organisme agréés

Zoom sur l'accueil des Ukrainiens en 2025

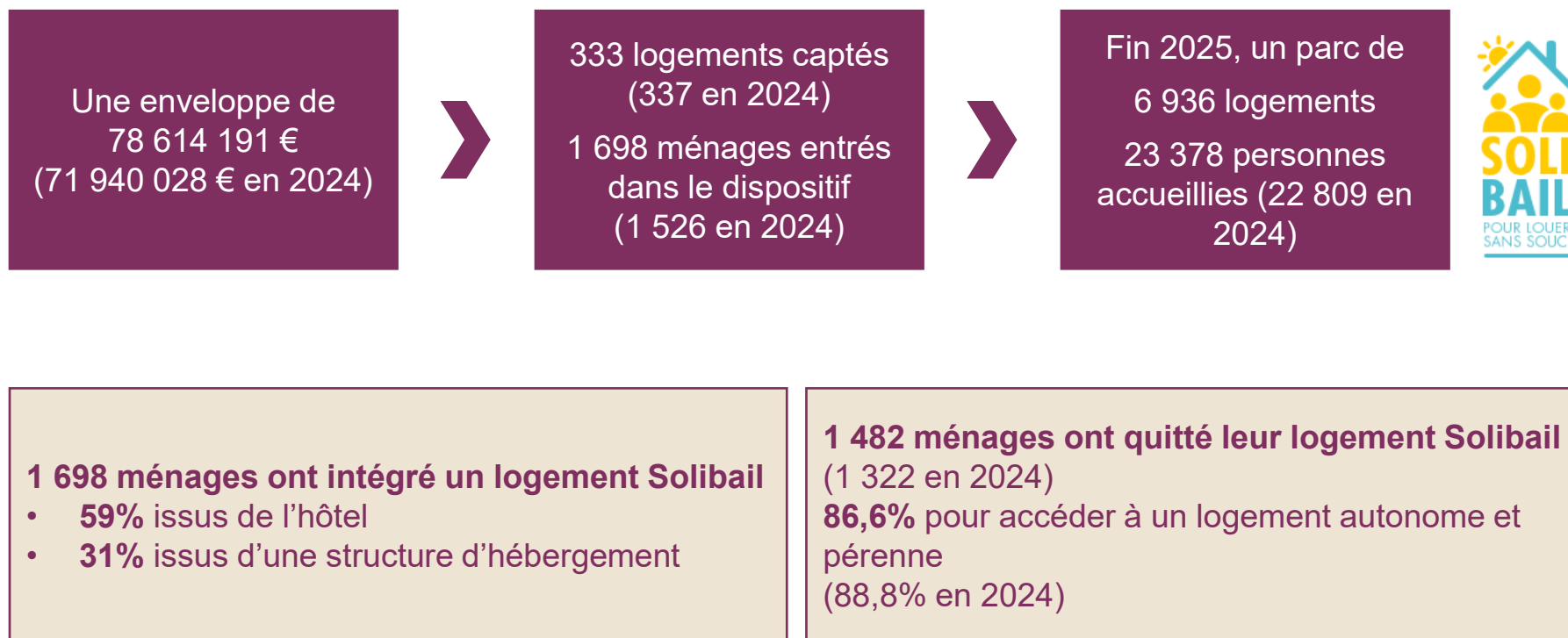
En 2025, 1 019 places d'hébergement ont permis d'accueillir et prendre en charge des personnes déplacées en provenance d'Ukraine au sein d'accueils de jour et d'accueils de courte durée (SAS) au titre du BOP 303 :

	Capacité hébergement <i>ad hoc</i>	Total
IDF	15 911 080 €	15 911 080 €

Accès au logement



Intermédiation locative (Solibail)



Source : Drihl

Accompagnement vers et dans le logement (AVDL et Dalo, hors LHI)

Financement
fonds national
AVDL
15 856 008 €

3 519 nouveaux accompagnements
ont été prescrits en 2025 sur les
5 044 ménages en cours
d'accompagnement à fin
décembre se décomposant comme
suit :

- 26% d'AVL suivi d'un ADL
- 49% d'AVL seul
- 25% d'ADL seul



À fin décembre 2025 :
3 064 ménages relogés
(93% bénéficiaires en
ADL)

22 577 ménages
reconnus prioritaires et urgents
au titre du Dalo en 2025
(**20 565** en 2024)

Gestion du Dalo
(externalisation Comed,
contentieux Dalo)
57,6 M€ en 2025
contre 49,4 M€ en 2024

Source : Drihl

Aides personnelles au logement

Chiffres 2025

Fonds national d'aide au logement (FNAL)

- Aide personnalisée au logement - APL (parc conventionné)
- Allocation de logement - AL (parc non conventionné)

1 005 020
bénéficiaires

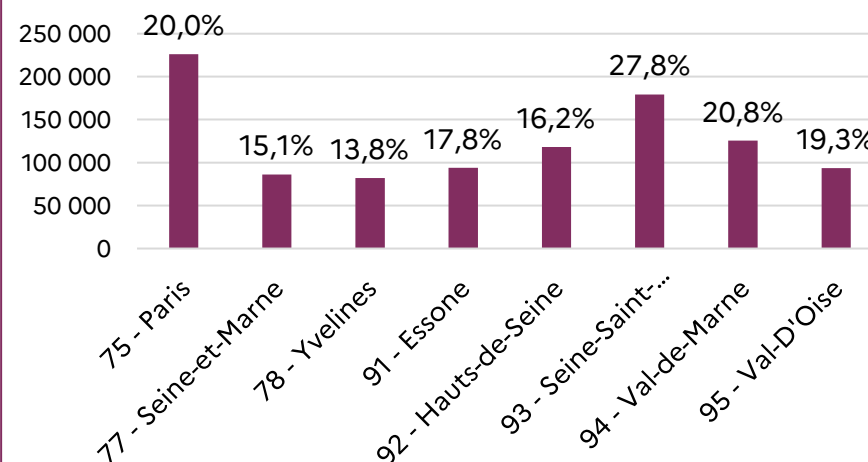
3,18 Md€
d'aides



263 € d'aide
mensuelle par
bénéficiaire
en moyenne en Ile-
de-France

Ménages bénéficiaires par département d'Île-de-France

Part de la population couverte (%)



Source : BNA 2025 (fusion du ALLSTAT FR6 juin 2025 de la Cnaf et du fichier CCMSA à décembre 2025) / Source des ménages par département : INSEE RP 2020 exploitation complémentaire

Note de lecture : au 31 décembre 2025, 226 304 ménages, résidant à Paris, bénéficient d'une aide au logement, ce qui représente 20,0% de la population parisienne totale.

Action de prévention des expulsions locatives

Montant financé sur le BOP 177 : 2 354 550 €, répartis comme suit :

Actions de prévention des expulsions locatives	Département	Montant
	Paris	376 810 €
	Hauts-de-Seine	289 100 €
	Seine-Saint-Denis	378 950 €
	Val-de-Marne	324 690 €
	Seine-et-Marne	239 245 €
	Yvelines	185 210 €
	Essonne	233 745 €
	Val-d'Oise	326 800 €

Source : Drihl

Focus : les territoires d'expérimentation du LDA

En 2025, 767 734 **euros** de crédits ont été utilisés pour les AMI Logement d'Abord (territoire mise en œuvre accélérée) :

- 473 373 pour Paris
- 186 361 pour le département de la Seine-Saint-Denis (93)

Ces AMI permettent notamment de soutenir des actions d'accompagnement des publics fragiles et en rupture vers l'accès au logement et des actions de formation des acteurs de l'insertion.

Production de logements



Logements sociaux agréés en 2025 : une année exceptionnelle pour la production de logements sociaux

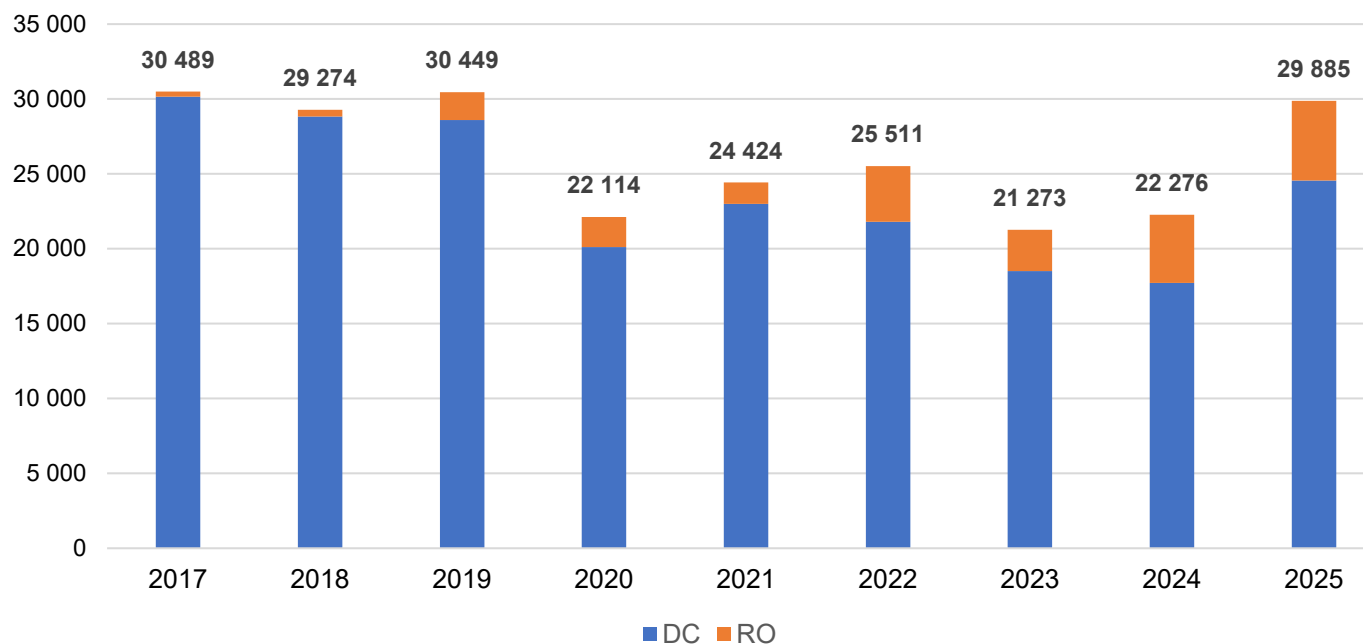
	OFFRE NOUVELLE (FNAP)				RECONSTITUTION DE L'OFFRE (Anru)			TOTAL LLS
	PLAI	PLUS	PLS	TOTAL	PLAI	PLUS	TOTAL	TOTAL
Agréments 2022	6 457	6 464	8 884	21 805	2 299	1 407	3 706	25 511
Financements 2022	161 005 113 €				36 093 200 €			197 098 313 €
Agréments 2023	6 607	4 449	7 443	18 499	1 769	1 005	2 774	21 273
Financements 2023	189 624 607 €				28 658 900 €			218 283 507 €
Agréments 2024	5 796	4 315	7 611	17 722	2 615	1 939	4 554	22 276
Financements 2024	188 586 188 €				47 594 630 €			236 180 818 €
Agréments 2025	6 944	5 665	11 954	24 563	3 472	1 850	5 322	29 885
Financements 2025	236 155 930 €				60 819 304 €			296 975 234 €

Source : SIAP, Ioda

29 885 logements sociaux agréés en 2025 pour un montant de subvention de 297 M€
95 % atteinte de l'objectif 2025, +34% par rapport à 2024

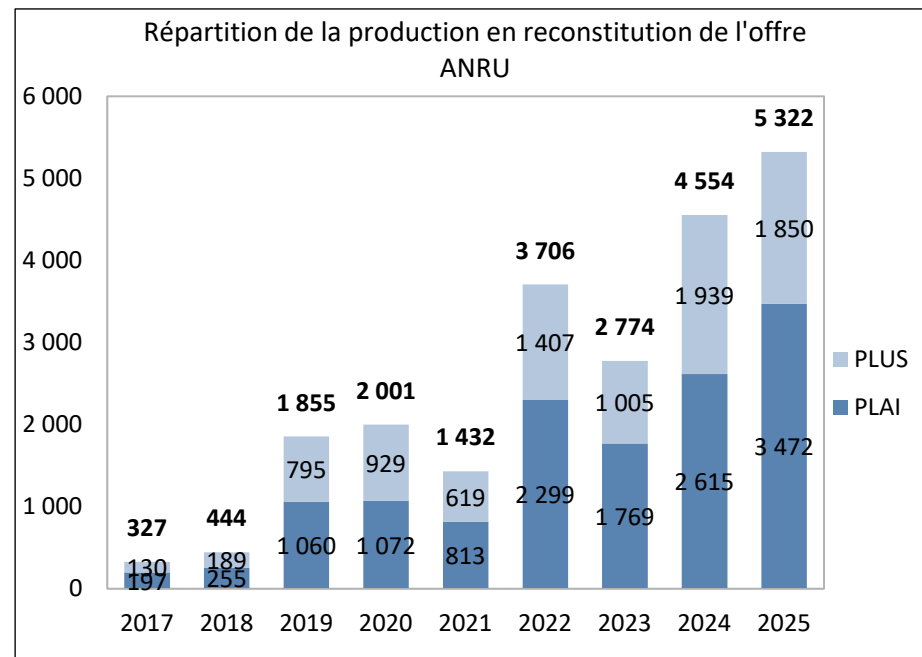
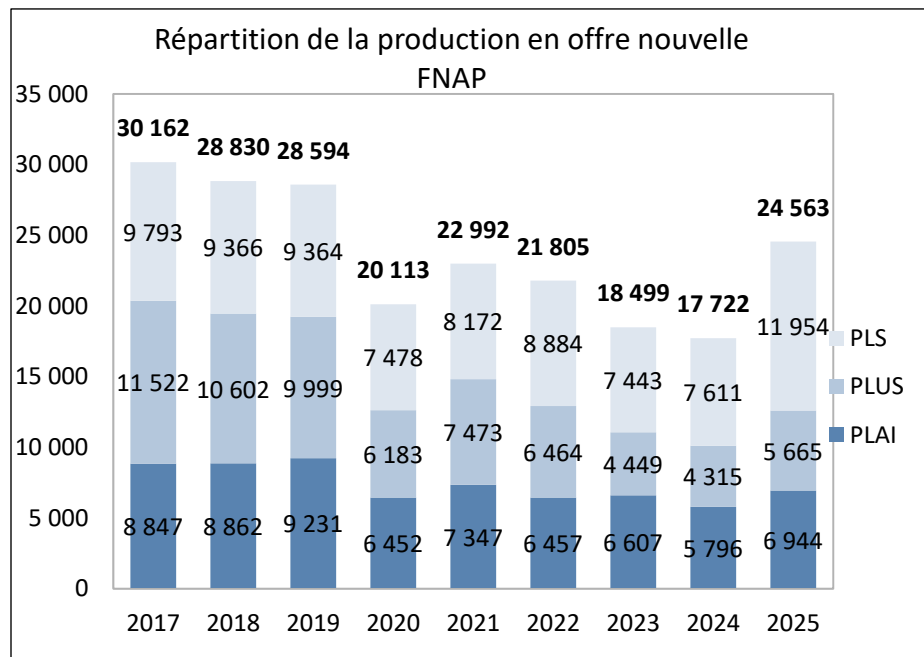
FNAP : fonds national d'aide à la pierre ; NPRNU : nouveau programme national de renouvellement urbain

2025, année de véritable relance pour la production de logements sociaux



Des résultats inégaux depuis 2019 (retour au niveau d'avant crise Covid), témoins de la mobilisation des acteurs régionaux pour produire du logement.

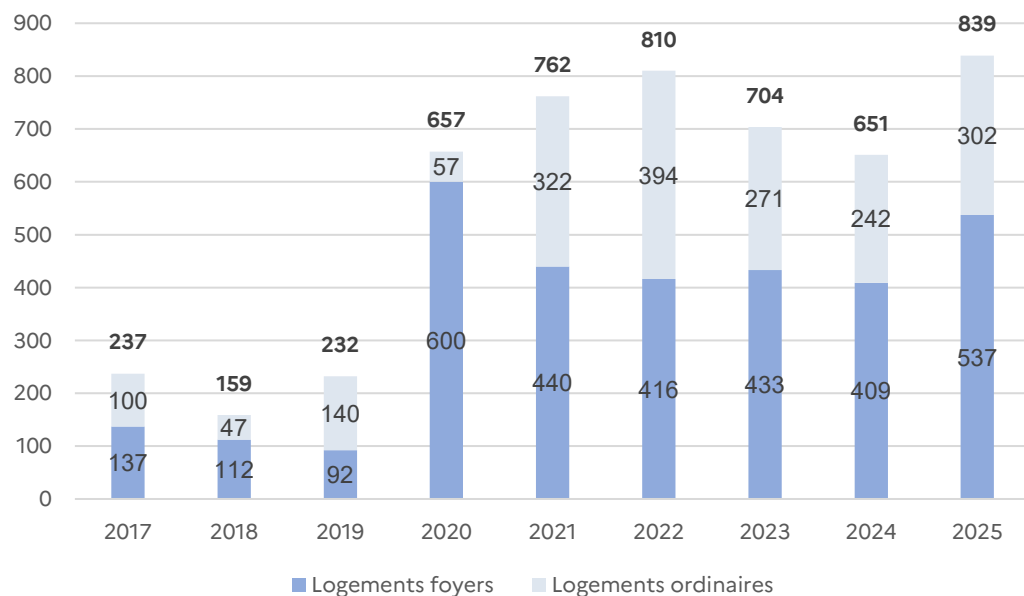
2025, année de véritable relance pour la production de logements sociaux



Une production qui reste portée par le PLAI (35%) et le PLS (40%).

Agréments de logements en PLAI adapté : crédits et nombre de logements

Evolution des agréments PLAI-adapté en IDF



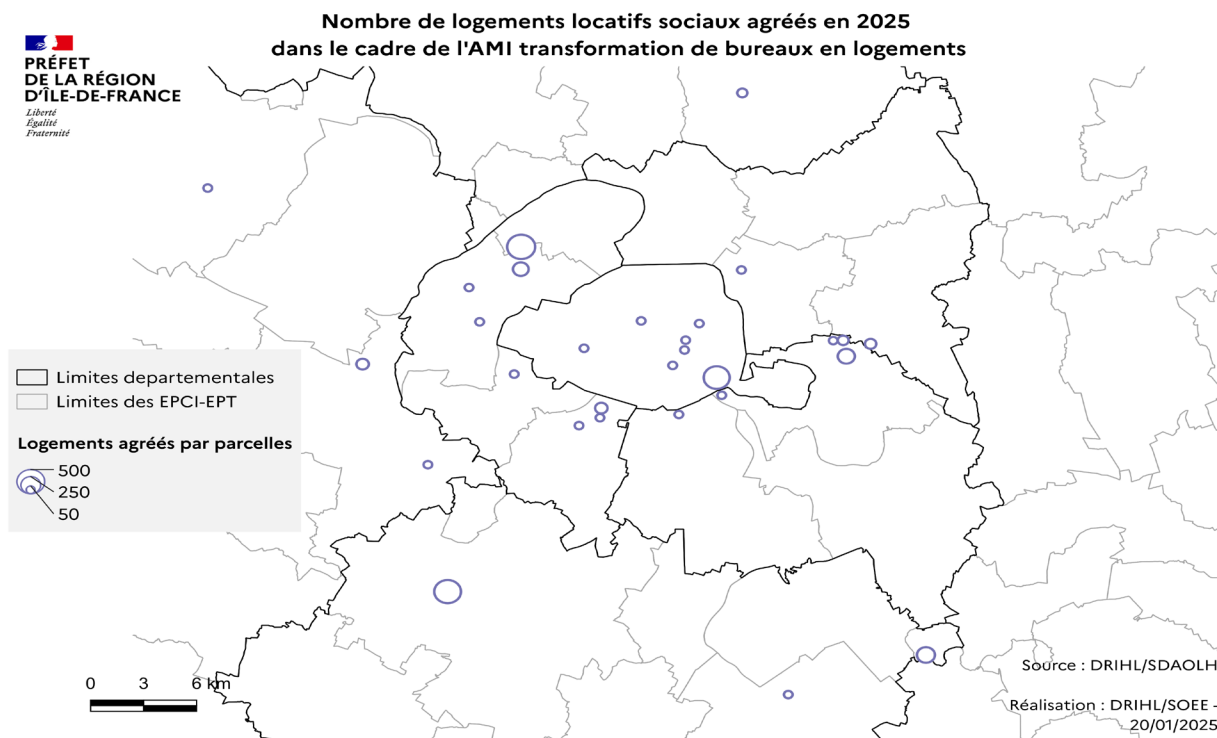
	Nbre de logements	Crédits engagés
2023	704	11 856 970 €
2024	651	10 797 320 €
2025	839	14 852 200 €

En 2025, 839 logements PLAI-adapté ont été agréés et 14,85 M € engagés.

Les agréments PLAI adapté représentent 12 % du total des PLAI agréés.

Le PLAI adapté est particulièrement mobilisé sur les produits spécifiques (64 % en 2025).

Une production soutenue par la transformation de bureaux en logements

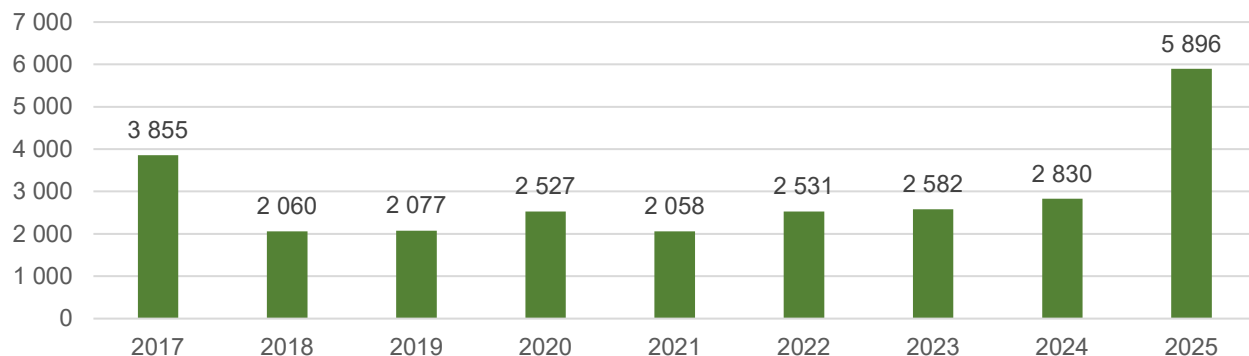


61 lauréats de l'AMI
« Transformation de bureaux en
logements », lancé en avril 2025
pour un potentiel de
8 200 logements programmés
(dont 55% de logements sociaux)

2 895 logements sociaux
agréés en 2025 issus de l'AMI,
soit 10 % de la production
annuelle

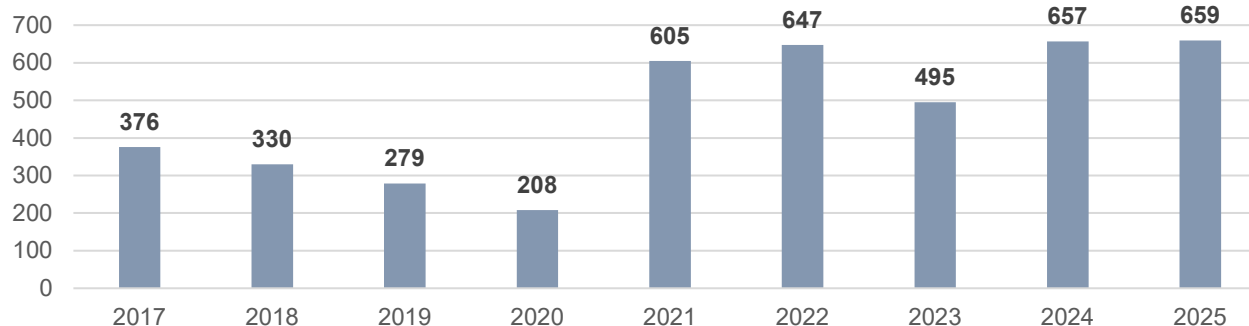
38 M€ de subventions du FNAP
1 M€ de subventions de l'ANRU
5M€ du Fonds Friches
3 décotes sur du foncier de l'Etat

Une nette augmentation des logements gérés, avec un doublement des agréments de logements étudiants



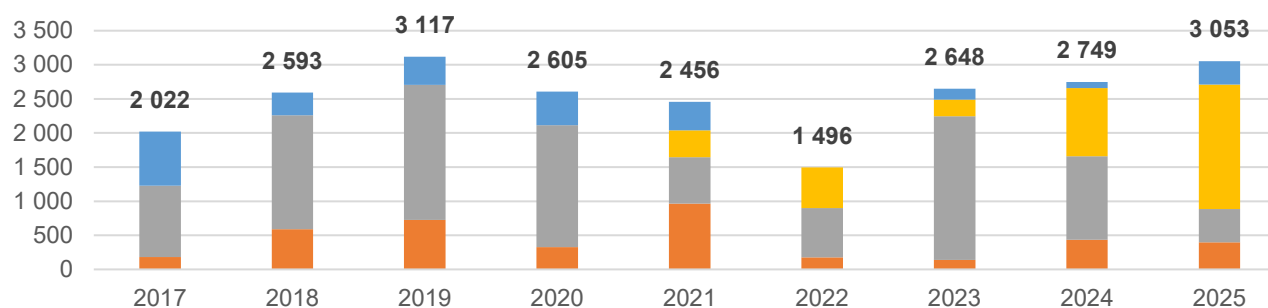
Résidences universitaires (logement ordinaire)

Les logements étudiants représentent 1/5 de la production. Au total, 13,75 M € ont été engagés pour la production de résidences étudiantes.



Pensions de famille et Résidences accueil

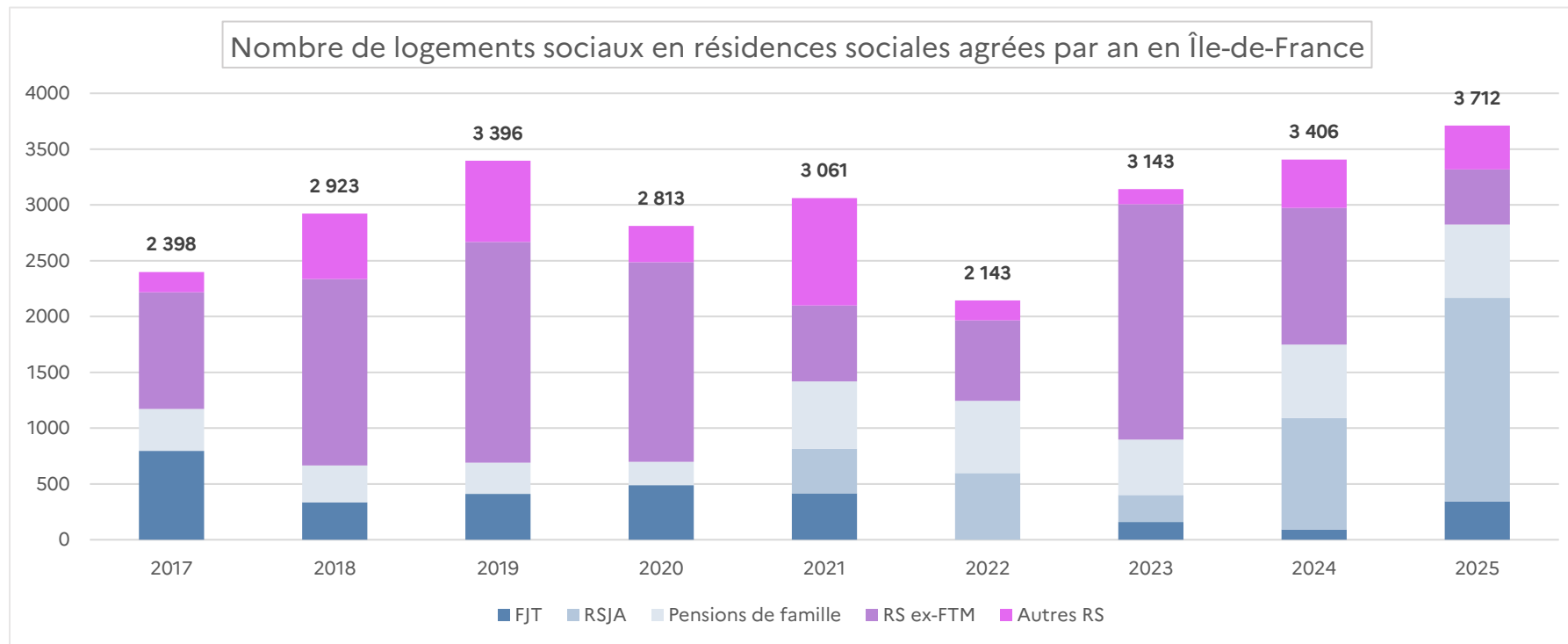
Maintien de la dynamique sur les pensions de famille, avec 23,9M€ engagés (FNAP+ANRU)



Résidences sociales hors pensions de famille

Une nette progression, avec 73,7M€ engagés, portée par les résidences sociales pour jeunes actifs (RSJA) et une reprise de la production de foyers de jeunes travailleurs (FJT)

Le logement jeune moteur de la production de logements foyers



La dynamique d'agrément en résidences sociales est en constante hausse depuis 2022, portée par le développement des RSJA et des pensions de familles pour répondre à la demande de ces publics.

Sources : SIAP et IODA

mercredi 2 septembre 2026

Les financements accordés par l'État en 2025 pour l'hébergement et le logement

27

Agréments de logements foyers : une année 2025 tournée vers les produits spécifiques

	Nombre de logements agréés (FNAP+ANRU)	Montant de la subvention en M € (FNAP+ANRU)	dont Montant de la subvention en M € (FNAP 479, 480)	dont Montant de la subvention en M € (ANRU)
Logements foyers pour personnes âgées	397	1,40	1,40	0,00
Logements foyers pour personnes handicapées	64	1,32	1,32	0,00
Résidences sociales (RS) et Pensions de famille (PF/RA)	3 712	96,18	88,59	7,59
<i>Dont RS-FJT (foyers jeunes travailleurs)</i>	344	8,50	6,37	2,13
<i>dont RS-JA (résidences sociales jeunes actifs)</i>	1 822	43,51	40,90	2,60
<i>dont RS ex-FTM (foyers de travailleurs migrants)</i>	492	9,86	9,86	0,00
<i>Autres RS généralistes</i>	395	10,42	8,14	2,28
<i>dont Pensions de famille</i>	659	23,89	23,31	0,57
<i>dont Pensions de famille hors résidence accueil</i>	511	20,18	19,60	0,57
<i>dont Résidences d'accueil</i>	148	3,71	3,71	0,00
Total	4 173	98,89	91,30	7,59

En 2025, **4 173 logements** ont
été agréés contre
3 854 logements en 2024,
soit une progression de +8%.

98,89 M€ ont été engagés
(+25% par rapport à 2024)

dont 8% au titre de l'ANRU

58% des agréments en
résidence sociale sont portés
par des produits à destination
des jeunes (FJT/RSJA)

Crédits dédiés à l'accueil des gens du voyage

Création d'aires permanentes d'accueil et de terrains familiaux locatifs – 525 000 € engagés en 2025

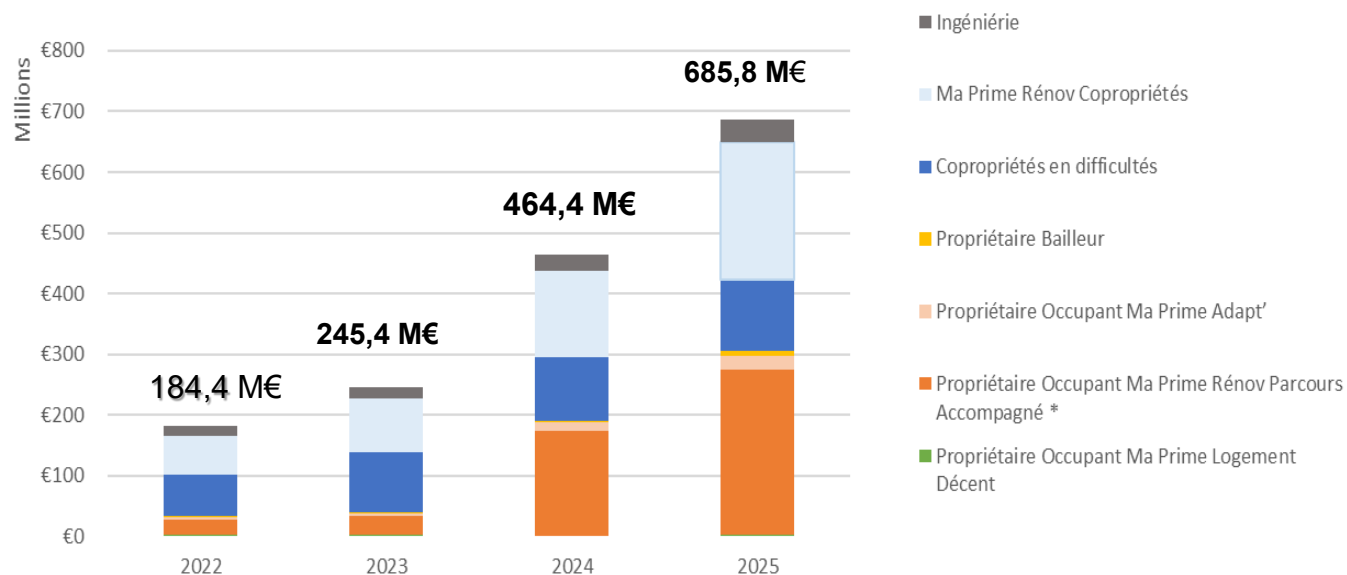


Amélioration du parc de logements



Aides à l'amélioration du parc privé en IDF – crédits délegués par l'Anah

Evolution des crédits engagés au titre de la rénovation du parc privé en Ile-de-France - crédit ANAH délégués à la DRIHL



685,8M€ engagés en 2025

+ 48% par rapport à 2024

+ 211M€ par rapport à la dotation initiale 2025

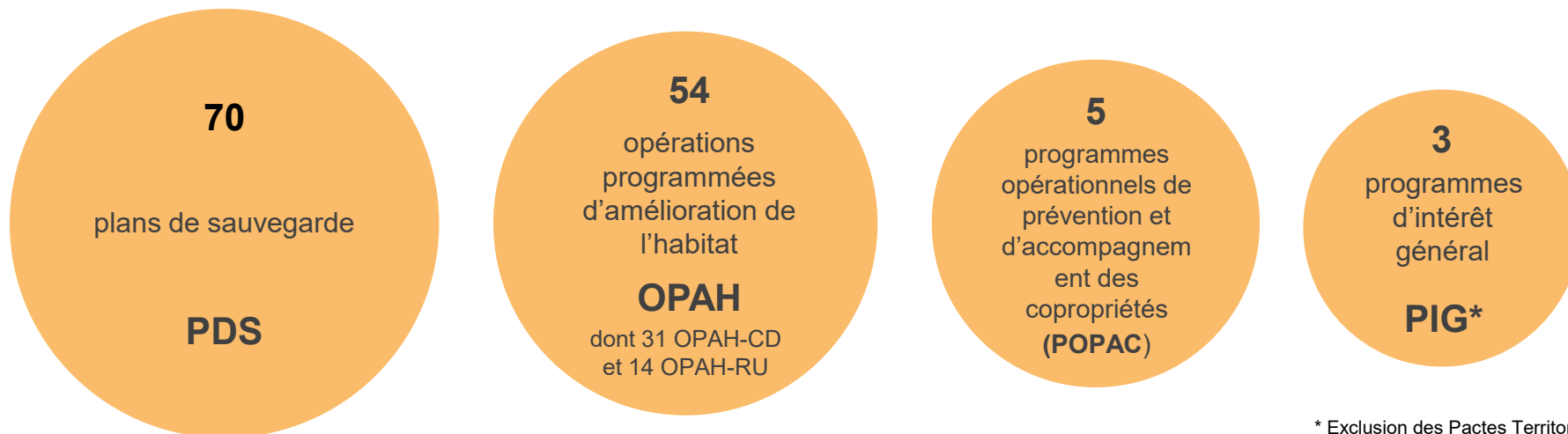
** Rénovation globale pour les ménages aux revenus modestes et très modestes*

Aides à l'amélioration du parc privé en IDF – crédits délégués par l'Anah

	Logements engagés en 2024	Objectif initial 2025	Logements engagés en 2025	Taux d'atteinte / objectif initial	Evolution 2024- 2025
Ma Prime Logement Décent	109	136	123	90 %	+13 %
MPR Parcours Accompagné	3 842	3 574	5 685	159 %	+48 %
Ma Prime Adapt	2 008	3 064	2 827	92 %	+41 %
Propriétaires Bailleurs	76	93	321	345 %	+322 %
MPR Copro	12 752	16 588	21 149	127 %	+66 %
TOTAL hors copros D	18 787	23 455	30 105	128 %	+60 %
Copros en difficulté	8 159	6 535	10 915	167 %	+34 %
TOTAL	26 946	29 990	41 020	137 %	+52 %

41 020 logements faisant l'objet d'une instruction régionale en 2025
dont 32 064 (78%) concernent des syndicats de copropriétaires

Opérations programmées portées par les collectivités territoriales



* Exclusion des Pactes Territoriaux

22 % des aides franciliennes aux propriétaires sont concentrées sur ces opérations programmées,
78 % sont engagées dans le secteur diffus.

Source : Anah

Aides à l'amélioration du parc privé et à la lutte contre l'habitat indigne – crédits gérés au niveau national par l'Anah

Des aides aux ménages

Rénovation par geste
19 756 logements – 111,1
M€

**Rénovation globale pour
les ménages aux revenus
intermédiaires et
supérieurs**
1 180 logements – 31,6 M€

**20 936 logements
142,7 M€**

Des aides aux gestionnaires des centres d'hébergement

**Humanisation des centres
d'hébergement**

**3 centres d'hébergement
1,9 M€**

Des aides aux aménageurs publics

**Résorption et traitement de
l'habitat indigne (RHI-
THIRORI)**

**28 opérations verront leur
déficit foncier financés**

Lutte contre l'habitat indigne

PROGRAMME 135 :

AE : 2 914 334 € / CP : 4 776 707€

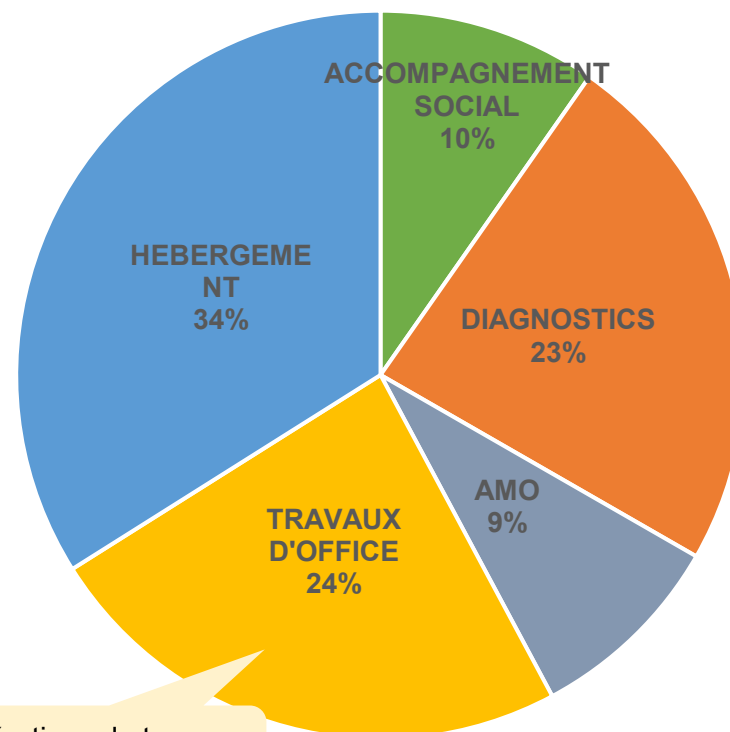
- Des crédits engagés en hausse de **+20%** par rapport à 2024

FN AVDL :

Accompagnement vers et dans le logement des ménages en situation d'habitat indigne :

- **482 ménages accompagnés en 2025**, dont **156** ménages relogés en 2025 et **61** sont prêt au relogement au 31/12/2025
- **936 000 € de crédits** du Fonds national ADVL

Crédits engagés sur le **BOP 135**
par type d'action



51 opérations de travaux d'office réalisées

SULHI, l'appel à projets régional pour une stratégie de lutte contre l'habitat indigne (BOP 135)

Objectif : Promouvoir et développer une **approche globale et urbaine** de lutte contre l'habitat indigne et de requalification des quartiers anciens dégradés.

Appel à projets lancé en 2015

9 opérations en cours

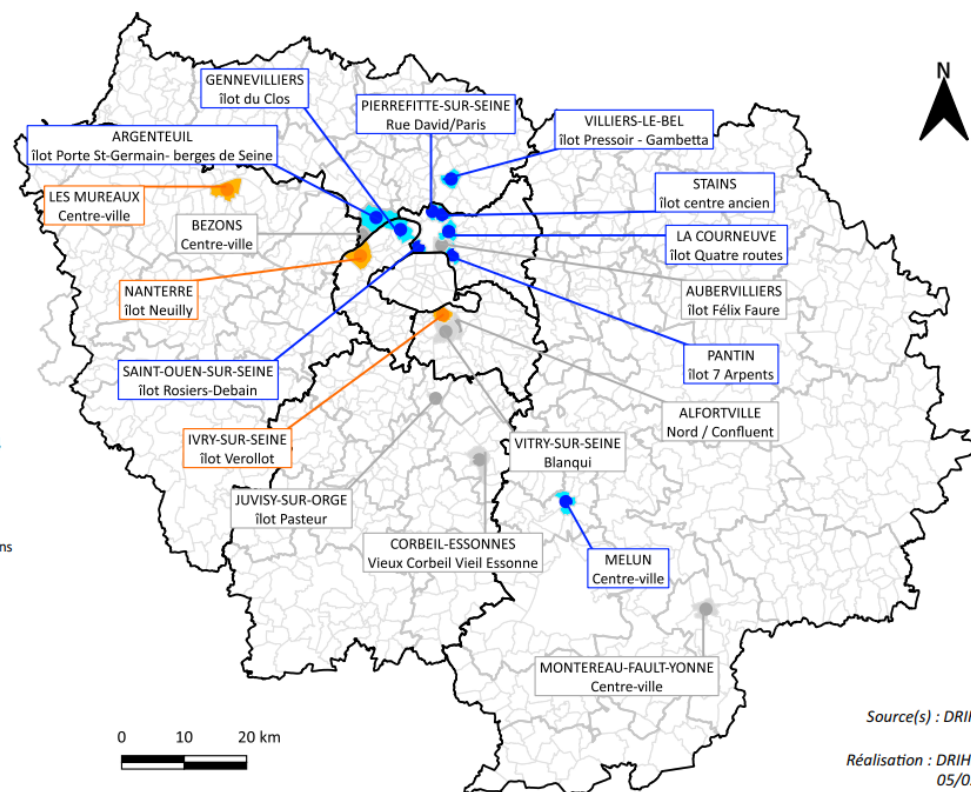
CP délégués en 2025 : 2,03 M€

Entre 2019 et 2025, 6,34 M€ de CP ont été consommés, soit 46 % de l'enveloppe globale (13,6 M€).

Sites lauréats de l'appel à projet régional pour une stratégie de lutte contre l'habitat indigne (SUHLI)

Etat des opérations en 2024

- opérations en cours (conventions de subventions signées) (9)
- opérations abandonnées (après signature des conventions de subvention) (3)
- opérations inactives (pas de conventions de subvention signées) (7)
- Limites départementales
- Limites des EPCI
- Limites communales



Source(s) : DRIHL, ARS

Réalisation : DRIHL/SOEE
05/02/2025

Rénovation urbaine



État d'engagement des projets du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU)

**En Ile-de-France, 99 projets NPNRU en QPV sont soutenus par l'Anru
dont 59 sont d'intérêt national (PRIN) et 40 d'intérêt régional (PRIR)**

Ces projets font l'objet de **86** conventions de financement entre les collectivités et l'Anru.

Au 31/12/25, **4 985 M€** ont été contractualisés dont :

- **3 657 M€** de subventions ;
- **1 328 M€** de droits à prêts
pour financer **102 353 logements**.

Les objectifs d'engagement financier 2025 sont atteints à hauteur de 98%, soit 715M€.
Le résultat des engagements en cumulé depuis le début du NPNRU atteint 76%.

Source : Anru

Carte des quartiers d'intérêt national du NPNRU en Île-de-France

CHIFFRES CLEFS

59 Quartiers Prioritaires d'Intérêt National (QIN)

28,6 % des QIN NPNRU

36,4 % des QPV de la région

59,6 % des QPV NPNRU de la région

198 maîtres d'ouvrage

19 EPCI porteurs de projet

57 communes impliquées

71 acteurs du logement

798 941 habitants concernés

51 % de la population de la région vivant en QPV

77 % de la population de la région vivant en QPV NPNRU

96 contrats avec l'ANRU

31 protocoles de préfiguration

65 conventions



Source : Anru

CHIFFRES CLEFS

16,5 % des QIR NPNRU

14,7 % des QPV de la région

40,4 % des QPV NPNRU de la région

19 EPCI porteurs de projet

34 communes impliquées

39 acteurs du logement

**15 % de la population de la région
vivant en QPV**

**23 % de la population de la région
vivant en QPV NPNRU**

22 protocoles de préfiguration

41 conventions



Glossaire

- AAP : appel à projet
- ADL : accompagnement dans le logement
- AE : autorisations d'engagement
- Ami : appel à manifestation d'intérêt
- Anah : agence nationale de l'habitat
- Anru : agence nationale pour la rénovation urbaine
- APL : aide personnalisée au logement
- AVDL : accompagnement vers et dans le logement
- Bop : budget opérationnel de programme
- CHRS : centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- Comed : commission de médiation
- CP : crédits de paiement
- Dalo : droit au logement opposable
- Dihl : délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement
- Drihl : direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
- FJT : foyer pour jeunes travailleurs
- Fnap : fonds national des aides à la pierre
- FNAVDL : fonds national d'accompagnement vers et dans le logement
- FTM : foyer de travailleurs migrants
- IML : intermédiation locative
- LLS : logement locatif social
- MPR : ma prime rénov'
- NPNRU : nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
- PLAI : prêt locatif aidé d'intégration
- PLS : prêt locatif social
- Plus : prêt locatif à usage social
- PMMPT : programme mieux manger pour tous
- RS : résidence sociale
- RSJA : résidence sociale pour jeunes actifs
- Siap : système d'information aides à la pierre
- SIAO : service intégré d'accueil et d'orientation